



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Ain

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du mercredi 09 octobre 2018 à 18 heures 30

\* \* \* \* \*

**Membres présents :** Jocelyne BOUVARD, Annie DAVID, Agnès TREUVEY, Madeleine GERMAIN, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Gabriel SABELLI, Bernard CHEVILLOTTE, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Jean-Pierre MARMONT, Jean-Claude VEYRET.

**Absents excusés :** Martine MOYNE BRESSAND, Jean-Pierre BRAVI

#### MOT DE LA PRESIDENTE :

« Bonjour à toutes et tous, je vous remercie de votre présence. Je renouvelle toutes mes condoléances à Mado et l'assure de notre soutien. Je vous demande d'observer un instant de recueillement ». Georges a fait appel de la décision de la Commission Nationale de Discipline auprès du Comité National Olympique et Sportif Français. Quant à son attitude vis-à-vis des membres du Comité Directeur, et après un tour de table, il lui est demandé d'être plus diplomate et de parler plus calmement. Si ce n'est pas le cas, nous le rappellerons à l'ordre. Nous fonctionnerons ainsi jusqu'à l'Assemblée Générale.

#### POINT FINANCIER :

Madeleine nous détaille point par point les recettes et les dépenses. Le devis des travaux pour la façade est validé à l'unanimité. Un inventaire du matériel est effectué, ce qui servira également pour actualiser notre contrat d'assurance auprès d'AVIVA. Le libellé des comptes des secteurs doit obligatoirement mentionner « Comité de l'Ain », suivi du nom du secteur.

#### LECTURE DU COURRIER POSTAL :

- Courrier de relance de la Régie Citya, relatif à des charges impayées. Mado les a appelé pour régler le problème, car nous n'avions pas de détail ;
- Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental, nous attribue une subvention de fonctionnement de 798 euros pour 2018 ;
- D. CORNIGLION (NEUVILLE/AIN) : problèmes lors de la rencontre de CDC 5<sup>ème</sup> division SENIORS contre OYONNAX à OYONNAX -> plusieurs changements (même des joueurs non inscrits) ont été faits sans être indiqués sur la feuille et joueurs irrespectueux vis-à-vis de leurs adversaires, en présence du Président du club. De plus, le prix des boissons et repas n'est pas adapté pour des journées de CDC. De ce fait, il est décidé de ne pas attribuer de rencontre de CDC à ce club en 2019 ;
- La lettre Ain Profession Sport & Culture ;
- Club d'OYONNAX : suite à la décision de la Municipalité quant au fonctionnement du boulodrome, le bureau de ce club décide d'annuler les concours des 15/09 et 03/11/2018 (diffusion faite) ;
- Régie CITYA : procès verbal de l'Assemblée Générale annuelle de copropriété du 03 juillet, à laquelle nous n'étions pas présents, faute de convocation non reçue, et répartition individuelle des charges ;
- Emma FENOUILLET : demande l'autorisation d'organiser un concours ouvert à tous le 20 octobre (réponse positive faite) ;
- Club de ST NIZIER : invitation à leur AG le 21/10/2018 -> Gaby représentera le Comité ;
- Club de PERONNAS : invitation à leur AG le 20/10/2018 -> J.P. MARMONT représentera le Comité ;
- CDOS : carnets de tombola à vendre. Redonner les souches au plus tard lors de la Soirée des Champions ;
- Joël MORTEL : démission en tant que Président du secteur 2 pour cause de maladie ;
- Didier NALLET, Trésorier futur club de MARLIEUX : demande l'exonération des frais de mutation pour les licenciés de CHATILLON rejoignant ce club. Cette demande n'est pas acceptable et créerait un précédent. Les mutations sont payées par les licenciés et non par les clubs ;
- Déclaration d'accident de Chantal JOUVE (TRAMOYES) transmise par mail à MMA ;
- J. BOUVARD : lettre de démission en tant que Secrétaire Générale pour convenances personnelles, mais continuera sa fonction dans les Commissions Féminines et Calendrier et l'enregistrement des Championnats départementaux, à l'exception des Championnats Jeunes, repris par J.C. LACROIX ;
- Demandes de licences et duplicatas.

## LECTURE DES MAILS RECUS :

- FFPJP : compte rendu du Congrès National de MENDE avec ses annexes ;
- FFPJP : Journée du Sport dans le cadre de la Convention Nationale avec l'Administration Pénitentiaire, la Convention type fête du sport et la Fiche Action Projet Fête du Sport 1ère édition 2018 ;
- CDOS : 6<sup>ème</sup> édition des "Poulettes se bougent" -> marche le dimanche 02 septembre à BOURG-EN-BRESSE ;
- Club de PERONNAS : candidat pour organiser le Championnat Triplettes Vétérans les 24 & 25 avril 2019 ;
- CD 14 : proposition de repas le vendredi soir & samedi soir lors du Championnat de France Jeunes à CAEN ;
- FFPJP : kit de communication (pris lors du Championnat de France Doublettes Féminines) ;
- FFPJP : résultats Championnat de France Triplettes Promotion ;
- Equipe Laurent GOYFFON : remercie le Comité pour la logistique & organisation ayant facilité leur Championnat de France Promotion et salue le dévouement de Gaby et son épouse pour leur implication et leurs encouragements ;
- Ch. ARSAC : Convocation pour la Détection de zone Auvergne/Rhône-Alpes Jeunes Masculins le 06/10/2018 à RIVE-DE-GIER ;
- Ch. ARSAC : recensement des animations du 1<sup>er</sup> semestre 2018 ;
- J.P. CARTIER : Point sur les CRC Rhône-Alpes et Calendrier 2019 ;
- FFPJP : résultats Championnat de France Triplettes Féminines ;
- FFPJP : courrier, programme & règlement du TROPHEE DES VILLES (22 au 25 novembre) à MONTLUCON ;
- FFPJP : l'organigramme fédéral mis à jour est disponible sur le site internet fédéral : [www.ffjp.org/images/pdf/2018/Organigramme\\_FFPJP\\_2018\\_MAJ\\_juin\\_2018\\_FINAL.pdf](http://www.ffjp.org/images/pdf/2018/Organigramme_FFPJP_2018_MAJ_juin_2018_FINAL.pdf) ;
- J.J. LAFFORGUE : demande d'inscription Nationaux 2019, note inscription, planning 2019 à 2021 (indicatif), RIB FFPJP (transmis au club de TREVOUX) ;
- Ch. ARSAC : rapport d'activité de juin 2018 ;
- JL BOURG : club forfait pour le championnat des clubs 2<sup>ème</sup> Division Senior du 08 juillet ;
- J.Y. PERONNET : nomination par Ministère des Sports de Patrice RODRIGUEZ sur le poste de DTN adjoint ;
- CD 42 : réponse positive de Michèle ROUX suite à demande arbitrage J. MORO au National de TREVOUX ;
- J. CANTARELLI : réponse au mail de Georges relatif aux Championnats des Clubs ;
- D.D.C.S. : dossiers de candidature pour les médailles de la jeunesse, des sports & de l'engagement associatif ;
- L. ROUGIER : dates et lieux des Championnats de France 2019 ;
- FFPJP : demande d'inscription au calendrier des Nationaux 2019 ainsi que la notice explicative ;
- FFPJP : grille d'indemnisation des équipes qualifiées aux Championnats de France 2018 ;
- FFPJP – X. GRANDE : convocation à l'audience de la Commission Nationale de discipline ;
- Club d'HAUTEVILLE : candidat pour organiser les Championnats Tête-à-tête Seniors & Doublettes Féminines les 27 & 28 avril 2019 ;
- Régie Citya : relevé de notre compte de copropriété – rappel de charges ;
- W. ROUX : formulaire d'inscription à la formation de formateur obligatoire pour tous les formateurs ;
- D.D.C.S. : campagne pour le fonds de développement de la vie associative 2<sup>ème</sup> volet ;
- Club "les pétangueules" : annulations du 7<sup>ème</sup> Supra National et du 3<sup>ème</sup> National Féminin d'ORANGE ;
- FFPJP : partenariat avec **NICE BONBON**, présent sur les Championnats de France Jeunes à CAEN & Triplette Seniors à STRASBOURG ;
- V. D'AMICO : nouvelle composition du bureau du club de CHATILLON ;
- B. TROUBAT : mise à disposition de divers documents relatifs au Sport Adapté sur le site fédéral [www.ffjp.org](http://www.ffjp.org) sous la rubrique « DTN » « Développement », « Sport Adapté » & vidéo réalisée lors du colloque des Educateurs à Lunéville des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 2018 ;
- Marie-Camille REY : information sur la prochaine campagne d'aide régionale à l'équipement des clubs sportifs ;
- Danielle SCHATZ : demande affiliation Club de MARLIEUX + Statuts + PV de constitution + Récépissé de déclaration de création de club + fiche de composition de bureau ;
- Ch. ARSAC : rapport d'activité de juillet 2018 ;
- X. GRANDE : décision de la Commission Nationale de Discipline M. MALLET ;
- Régie Citya : appel fonds de travaux -> trop perçu de 92,00 euros (transmis à Mado.) ;
- Club de la BURGIEENNE : pourquoi la rencontre de Coupe de France les opposant à MIRIBEL s'est jouée à MIRIBEL, alors que le club de la BURGIEENNE avait été tiré en premier ? (réponse faite) ;
- Club de MONTLUEL : demande de médailles pour 2 licenciés du club ;
- D. SCHMITT : Mise à jour des Clubs qualifiés pour le 1<sup>er</sup> Tour de Zone de la Coupe de France 2018-2019 ;
- R. EVRARD : remerciements pour l'accueil qui lui a été réservé & félicitations pour l'organisation du National de TREVOUX ;
- D. SCHMITT : tirage du 1<sup>er</sup> Tour de Zone de la coupe de France 2018-2019 (transmis à Roselyne) ;
- J. MORTEL : démission de la Présidence du secteur 2. J. CHABROULIN assure l'intérim ;
- Club d'OYONNAX : annulation concours des 15/09 & 03/11 et ne gère pas celui du 11/10/2018 (diffusé aux clubs) ;
- Ch. ARSAC : formation de formateurs -> choisir 1 des 3 sessions (JC LACROIX) ;
- J.P. MARMONT : devis pour travaux façade et remise en état des boiseries ;
- CD 69 : challenge Handicap Ain/Rhône le 28/10/2018 au boulodrome des Brosses ;
- V. BAJOLLET : CRC Jeunes VOIRON les 15 & 16 septembre (infos & fiche réservation repas) ;
- P. GARREAU : ordre du jour réunion de la Commission des Jeunes du 13 Octobre 2018 au boulodrome de la boule amicale sigolénoise Avenue de Marinéo 43600 Sainte Sigolène à 10h ;

- E. FENOUILLET : demande une personne du Comité pour tenue de la table de marque concours Vétérans du 11 octobre à OYONNAX et si concours propagande du 20 octobre pourra avoir lieu ;
- Club de MIRIBEL : concours du 27 octobre inscrit en triplète sénior, alors qu'il s'agit d'un **Triplète mixte** (diffusé) ;
- F. VANET : La FFPJP est-elle équitable dans les sanctions prononcées. Réponse faite par J. CANTARELLI ;
- Ch. ARSAC : rapport d'activité d'août 2018 ;
- Club de CHATILLON : demande 3 carnets de mutations (donnés lors du Championnat Triplettes Mixtes) et un listing de leurs licencié(e)s (envoyé par mail) ;
- FD française de Cardiologie : inscription pour organiser un parcours du cœur entre le 16/03 & le 26/05/2019 ;
- FFPJP : violente agression physique d'un arbitre lors du concours Vétérans du 06 septembre à Albertville (CD 73). Les faits sont inqualifiables et seront sévèrement punis ;
- Club de l'ASEGF : annulation du concours du 30/09/18 à PERONNAS (Tête-à-tête & doublette) ;
- Ch. ARSAC : fête du sport en France le week-end du 21 au 23 Septembre ;
- Club de TREVOUX : demande d'inscription du National de Trévoux pour 2019 (transmis à JJ LAFFORGUE) ;
- Ch. ARSAC : inscriptions aux formations Tronc Commun & BF1 : faire chèque à l'ordre du Comité Régional ;
- J.C. DESBOUYS : rappel pour la date limite de fin des CDC Vétérans, qui est atteinte. 1<sup>ère</sup> rencontre de CRC le 30 septembre à 10h à CULOZ ;
- DDCS : arrêt du dispositif des coupons sport ;
- Club d'OYONNAX – JC VEYRET : accord de la Mairie d'OYONNAX pour le Congrès Départemental du 24/11/ 2018. Une salle avec bar (au stade de rugby Charles Mathon, cours de Verdun) sera mise à notre disposition avec la possibilité de faire l'apéritif dinatoire (diffusé aux membres du CD) ;
- CD 38 : dossier pour le Challenge de l'Amitié (courrier, menu, programme, fiche de réservation) qui se déroulera les 20-21 octobre à ST QUENTIN-FALLAVIER – réponse pour le 10/10 (diffusé aux membres du CD) ;
- F. DELAUNE : les arbitres de plus de 65 ans désirant continuer à arbitrer doivent fournir un certificat médical d'aptitude délivré par leur médecin traitant lors de leur renouvellement de licence (voir PJ). Pour les arbitres régionaux ou nationaux, ce certificat doit être transmis en copie au Président Régional ou National (diffusé aux membres du CD + arbitres) ;
- Club de FRANCHELEINS : invitation à leur AG le 26 Octobre 2018 ;
- Club de NEYRON : mettre sur le site du Comité l'imprimé « Demande de licence » pour 2019 (réponse faite) ;
- Ain-Profession-Sport : Dossier d'inscription à la formation "Laïcité et clubs sportifs, quelles sont les règles ?" ;
- J.C. DESBOUYS : calendrier du CRC VETERANS 2018 avec les rencontres, dates et lieux, ainsi qu'un listing des adresses des personnes à contacter si besoin. Joint également, le règlement officiel FFPJP de la compétition ainsi que le règlement intérieur du Comité Régional AURA 2018 ;
- CDOS : pétition pour replacer le sport à sa juste place et peser sur les choix du gouvernement (réponse faite) ;
- Ch. ARSAC : jeunes convoqués pour la détection de zone du 06 octobre : BONNIN Maxime, PETIT Lucas & LACROIX Julien pour notre département ;
- J. CLERC – Quarterback : sélection des 32 équipes participant au Trophée des Villes 2018 à Montluçon (03) du 22 au 25 Novembre (diffusé) ;
- CD 42 : affiche des finales CNC Jeunes et Vétérans, qui auront lieu à St Chamond, du 23 au 28/10/2018 ;
- B. FREBAULT (DDCS) : coupons sport CNDS & ANCV : précisions suite à la confusion des dirigeants entre les 2 dispositifs ;
- J.C. DESBOUYS : feuilles de résultats des CRC Féminin et Seniors ;
- DDCS : imprimé de proposition de médaille Jeunesse & Sport à renvoyer avant le 28 novembre ;
- FFPJP : Communiqué de pétition nationale "Sport pour tous, tous pour le sport" ;
- E. CHAPILLON (CNA) : nouveau tableau des indemnités des arbitres, applicable immédiatement (précision de P. GRIGNON : pas de modification de prix mais prise en compte des compétitions de CNC. C'est un prix minimum et les Comités peuvent donner plus) ;
- Ch. ARSAC : rapport d'activité de septembre 2018 ;
- F. DELAUNE : remise à niveau, formation et préparation aux divers examens d'arbitres les 15 & 16 décembre à VOIRON dispensées par P. GRIGNON ;
- V. BAJOLLET : ordre du jour réunion de Ligue du 20/10/2018 & calendrier 2019 pour le Comité Régional ;
- D. SCHMITT : résultats du 1<sup>er</sup> Tour de la Coupe de France 2018/2019 ;
- Club d'ARBENT : annulation de leur concours du 13 octobre ;
- A. ORTHALA : facture du soldes des licences 2018 ;
- C. STIRMEL : possibilité à compter du 1<sup>er</sup> octobre de créer une licence FFPJP à un nouveau licencié à condition **qu'il n'ait jamais eu de licence dans le passé** ;
- Ch. ARSAC : nouvelle formule UNSS (fiche sport et du livret jeune arbitre) ;
- J. CHABROULIN : invitation à l'AG du secteur 2 le 21 octobre à 9h à TREVOUX (boulodrome). Agnès représentera le Comité ;
- CD 38 : Challenge de l'Amitié -> rappel pour la limite des inscriptions le 10 octobre (Roselyne & Annie) ;
- P. CHIRAND : information et fiche pratique pour hôtels et repas des Finales CRC Senior & Féminin les 10 & 11 novembre à VALENCE ;
- CDOS : appels à projets pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme, la haine & les discriminations anti-LGBT ;
- D. SCHMITT : tirage du 2<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France 2018/2019 ;
- J.J. LAFFORGUE : tableau des inscriptions des Régionaux 2019 pour le Comité Territorial (réponse faite) ;
- P. CHIRAND : demande la date de notre Assemblée Générale (réponse faite) ;
- CDOS : formation « Prévention & gestion des conflits le 05 novembre à BOURG-EN-BRESSE ;

- J.J. LAFFORGUE : calendrier des Nationaux 2019 pour le Comité Territorial (réponse faite) ;
- SAOS Promo Pétanque : facture relative au compas pris lors du Chpt de France à ALBERTVILLE ;
- L. ROUGIER : répartition des équipes pour les championnats de France 2019 (2équipes pour le Triplettes Seniors et 1 équipe pour les autres catégories, sauf pour le Doublettes Provençal où nous n'avons pas déquiper) ;
- P. GRIGNON : lettre pour les arbitres -> faire parvenir nos idées avant la réunion FD de novembre 2018 ;
- Club de CHATILLON : forfait pour la dernière rencontre de CDC Seniors 1<sup>ère</sup> division du 07 octobre 2018 ;
- Club de GEX : demande l'inscription d'un concours Régional le 31 août ;
- Ch. ARSAC : compte rendu de la détection Jeunes du Comité Régional AURA du 06 octobre : Maxime BONNIN et Lucas PETIT sont proposés ;
- Ch. ARSAC : fiche de suivi DTN pour Lucas PETIT (J.Claude la remplit et la renvoie à Christophe) ;
- Ch. ARSAC : fiche de recensement d'action pour le sport adapté et handicap ;
- Club de REPLONGES : demande la date de fin de l'inscription pour les CDC et candidat pour organiser le Championnat de l'Ain Doublettes Vétérans en 2019.

## **INFOS & QUESTIONS DIVERSES :**

1. Calendrier 2019 : chaque secteur doit être responsable quant à la transmission des encarts publicitaires et des dates des concours des clubs. Les encarts publicitaires sont sous la responsabilité des clubs et non pas des annonceurs. Le règlement de chaque annonceur sera à joindre obligatoirement à la demande de publicités. En l'absence du chèque, la publicité ne sera pas prise en compte. La facture, ainsi qu'1 calendrier seront transmis aux annonceurs dès la parution du calendrier.
2. Championnats des Clubs : 1 courrier et 2 mails ont été reçus suite au non respect du règlement : changements de joueurs non indiqués sur les feuilles de match et même plus de 2 changements effectués au cours d'une partie, joueurs ne portent pas la tenue du club et ne jouent avec des chaussures fermées, licences non déposées avant le début des rencontres. Il y a un manque de discipline qui n'est plus tolérable. En 2019, un délégué ou arbitre pourra être présent lors des rencontres afin que le règlement soit respecté. Le nombre d'équipes qui montent ou qui descendent se détermine en fonction du nombre d'équipes inscrites pour la saison suivante.
3. Jean-Claude nous informe de la réforme de la formation : pour une formation de formateurs, il faudra 1 personne pour la formation d'initiateurs en plus de lui + 1 personne pour le jury. Une réunion de la Commission des Jeunes Régionale se tiendra ce week-end. Le coût du recyclage sera de 30€ (plus le coût du PSC1) pour les initiateurs et de 45€ (plus le coût du PSC1) pour le BF1. L'inscription pour les candidats sera de 60€ pour l'initiateur (plus le coût du PSC1) et 90€ pour le BF1. Les inscriptions de ces 2 diplômes se feront auprès du comité régional ainsi que le règlement. 30% du prix de l'inscription sera reversé au comité régional. Le prix d'inscription pour le BF2 sera de 180€ et donc le recyclage de 90€. A partir de 2020, toute équipe Jeunes qualifiée pour les Championnats de France devra être coachée à minima par un BF1.
4. Gaby demande que Jocelyne lui transmette la page HTML des résultats Championnats pour lui faciliter la mise en ligne sur le site du Comité à partir de 2019.
5. La Présidente a posé au Comité le Kit de communication qu'elle a ramené du Chpt de France de FREJUS ;
6. Roselyne nous donne les clubs qualifiés pour les CRC et nous informe que les 2 dernières rencontres de CRC auront lieu à MONTLUÉL ce week-end. Les clubs de MIRIBEL et MONTLUÉL sont engagés sur cette journée. Bonne chance à eux.
7. Georges demande où en sont les convocations de Commission de discipline suite au rapport qu'il a transmis. Agnès et les membres de la Commission étaient indisponibles pour réunir la Commission suite au rapport de Thomas. Pour celui de GEX (rapport établi par Georges), la Présidente du Comité, après avis de la Présidente de la Commission de discipline, n'a pas jugé utile d'engager des poursuites (voir mail d'Agnès du 10 octobre).

**Prochaine réunion : mercredi 07 novembre 2018 à 18 h 00 au siège**

La Présidente,

Annie DAVID